

Réf: Dossier N° : 41631

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE FULANI ALIMENTAIRE DISTRIBUTION COTE D'IVOIRE » en abrégé «SOFADCI »

Siège social : **ABIDJAN - ADJAME MAG 41 Bd Abrogoua, 01 BP 7599
ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Oct 2017, et enregistrés au CEPICI le 18 Oct 2017, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE FULANI ALIMENTAIRE DISTRIBUTION
COTE D'IVOIRE » en abrégé «SOFADCI ».

Objet: Vente de produits alimentaires, Vente de textiles. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: **ABIDJAN - ADJAME MAG 41 Bd Abrogoua, 01 BP 7599
ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur BATHILY OUMAR.

RCCM: n°CI-ABJ-2017-B-25459 du 19/10/2017 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22926 du 19/10/2017

Pour Avis

Le CEPICI

